



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD - FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

**ATELIER DE RECHERCHE DE COHERENCE ENTRE LES OBJECTIFS
DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE
ET CEUX DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(PLCP/FAD - FND)**

RAPPORT GENERAL

SOFITEL - DAKAR - 28 - 29 Janvier 2003

Les 28 et 29 Janvier 2003, s'est tenu à l'Hôtel Sofitel Téranga de Dakar, l'atelier de mise en cohérence des objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et ceux du Projet de lutte contre la pauvreté (PLCP/FAD – FND) du Ministère du Développement Social.

Cet atelier de restitution du DSRP et de mise en cohérence des objectifs devrait permettre à l'équipe du Projet et à ses partenaires institutionnels et d'exécution, de s'approprier la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, de prendre les dispositions pour l'opérationnalisation du DSRP, de réactualiser la matrice du projet et les indicateurs pertinents.

Cet objectif général sera décliné autour des objectifs spécifiques suivants :

- Présenter le Document de Stratégie Réduction de la Pauvreté ;
- Présenter le dispositif de mise en œuvre et de suivi du DSRP ;
- Sensibiliser l'équipe du Projet et les partenaires institutionnels et d'exécution sur les enjeux du DSRP et leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre ;
- Présenter leur démarche par l'articulation entre le DSRP et les documents opérationnels du Projet, à travers ses composantes ;
- Examiner la nature du Projet à la lumière du DSRP.

L'Atelier a été ouvert à 11 H par son Président Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur de la Cellule de Suivi du Projet Lutte contre la Pauvreté du Ministère du Développement Social, qui a suivi l'Atelier dans sa décision de faire l'économie d'une cérémonie d'ouverture, pour attaquer très rapidement le travail technique.

Il a tenu cependant à transmettre à l'Atelier les félicitations et les encouragements de Madame Maïmouna Sourang NDIR, Ministre du Développement Social pour cette excellente initiative de mise à niveau des programmes et projets placés sous la tutelle du Ministère du Développement Social.

Il lui appartiendra ensuite de préciser que le présent atelier s'inscrit dans le cadre d'une opérationnalisation diligente de la recommandation n° 7 du Conseil Interministériel de septembre 2002 sur la mise en œuvre et le suivi du DSRP. Il s'agit en substance de s'assurer de la pertinence et de la cohérence des programmes sectoriels avec les objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté, tout en veillant à une bonne communication entre les différents acteurs impliqués dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie.

Après la présentation du chronogramme de l'atelier, il devait passer la parole à Madame Khady Fall NDIAYE, Directrice du Projet pour une présentation du cadre logique du Projet Lutte contre la Pauvreté PLCP (FAD – FND).

La présentation de la Directrice du projet a été articulée autour des deux axes essentiels que sont : la nature du projet et le cadre des objectifs, résultat et activités détaillés du projet.

En ce qui concerne la matrice du projet, elle devait préciser qu'elle comprend un objectif sectoriel qui consiste à contribuer à la réduction de la pauvreté alors que son objectif spécifique sera de développer les capacités des pauvres, à initier et gérer des activités génératrices de revenus et à améliorer leurs conditions de vie

Cet objectif spécifique qui sera décliné en résultats et activités, aura des indicateurs de vérification, des moyens de vérification et la présentation des hypothèses importantes à tous les niveaux.

Mais cette matrice, déjà connue par les participants à l'atelier, présente des insuffisances, principalement au niveau des indicateurs objectivement vérifiables, ce qui la rend peu opérationnelle.

Le projet s'est donc attelé à la mise en place d'un cadre des objectifs, résultats et activités détaillés, lequel a identifié les composantes.

- Composante renforcement des capacités, avec un objectif spécifique d'élévation du
- niveau éducatif, des compétences techniques et professionnelles et des capacités
- d'auto-promotion des groupes cibles ;
- Composante micro-finance avec un objectif spécifique d'accroissement des
- capacités de génération de revenus des groupes cibles ;
- Composante infrastructures, équipements et hydraulique, avec un objectif spécifique
- d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail
- des groupes cibles.

Cette matrice qui comprend les résultats attendus, les activités maîtrisables par le projet, des indicateurs et des moyens de vérification, sera, le document de travail de l'Atelier.

Le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté devait être présenté par Monsieur Mayacine CAMARA de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances.

Monsieur CAMARA a commencé sa présentation par une recontextualisation de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

L'élaboration de ce document s'inscrit selon lui dans une dynamique d'orientation de l'allègement de la dette vers les programmes de lutte contre la

pauvreté. Il appartenait donc à chaque pays d'élaborer un cadre stratégique permettant de canaliser les flux de fonds vers les catégories sociales défavorisées.

L'Etat du Sénégal a préconisé une démarche participative pour élaborer le DSRP, laquelle implique l'ensemble des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

La démarche retenue se présente en trois phases, soit une phase préparatoire, une phase de conception de la démarche d'élaboration du DSRP et une phase d'élaboration du MSRP.

La conception de ce document a été conditionnée par une large participation aux niveaux national et local et ce processus participatif qui fonde sa légitimité, lui donne le statut de cadre de référence des interventions de tous les acteurs. C'est à ce titre qu'il sert de base pour l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement.

Aux fins d'une réduction substantielle de la pauvreté, les principaux objectifs poursuivis se déclinent en trois axes prioritaires :

- Doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ;
- Généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ;
- Eradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

Les débats ont été structurés autour de réponses à des questions de clarification et de contribution sur les problèmes portant d'articulation au niveau régional, le concept de synergie, les relations entre le plan de développement économique et social et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Après les éclaircissements, l'atelier a retenu quatre remarques d'ordre général pour les travaux de commission.

1. Faire la différence entre les indicateurs d'impact et les indicateurs d'avancement du projet ;
2. Toutes les indications présentes dans la matrice du projet sont quantitatives, d'où la nécessité d'ajouter des indicateurs qualitatifs ;
3. Ajouter des études d'impact au niveau des moyens de vérification ;
4. Intégrer le principe de synergie dans les hypothèses.

A la suite des travaux des trois Commissions et après que les composantes du Projet Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) s'intègrent parfaitement dans les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) l'Atelier a émis les recommandations suivantes :

1. Au niveau de la composante renforcement des capacités des partenaires.

- 1.1. Procéder à une meilleure fusion des instances régionales de pilotage afin d'éviter l'amalgame et la confusion dans la gestion et le suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ;
- 1.2. Définir clairement les lettres de mission des différents comités de pilotage (DSRP, PLCP) du fait que les mêmes membres se retrouvent dans les deux comités ;
- 1.3. Renforcer les capacités des URG à mieux asseoir les missions de suivi et d'évaluation et notamment dans les domaines de collecte, de traitement et d'analyse de données ;
- 1.4. Porter les URG de connecter les URG à Internet pour accéder aux différents systèmes d'information et échanger avec les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre ;
- 1.5. Veiller à la répercussion de l'information au niveau du CRP/DSRP sur les réalisations du PLCP ;
- 1.6. Elaboration des rapports d'évaluation du PLCP en vue de les intégrer dans le rapport d'évaluation du DSRP ;
- 1.7. Elaboration de rapports périodiques de l'URG à transmettre au Comité régional du DSRP ;
- 1.8. Le CRP/PLCP doit s'assurer de la traçabilité des dépenses.

2. Au niveau de la composante micro finance et appui aux activités génératrices de revenus.

- 2.1 – Faire de la micro finance un moyen de lutte contre la pauvreté ;
- 2.2 – Rendre visible le micro finance dans la définition des politiques sectorielles ;
- 2.3 – Trouver des fonds additionnels dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

3. Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique.

La Commission a identifiée certaines contraintes qui ne militent pas en faveur d'une bonne vélléité dans la mise en œuvre du programme :

- La lourdeur des procédures d'acquisition et de décaissement des fonds ;
- Gestion centralisée du projet ;
- Conditionnalité contraignantes des bailleurs de fonds.

4. Malgré les ressources importantes de la Composante (43 % du financement total du projet) les besoins des populations des 600 communautés de base du Projet ne sont satisfaits qu'à hauteur de 30 % ;

5. La Commission a surtout noté l'insuffisance de statistiques désagrégées au niveau des quartiers ;

6. Au delà des indicateurs de performance mentionnés dans la matrice du projet, il y a nécessité d'avoir d'autres indicateurs notamment des indicateurs d'impact. Par conséquent, l'atelier recommande la mise en œuvre d'enquêtes participatives d'évaluation des impacts en cours et en fin du projet. Néanmoins quelques indicateurs d'impact peuvent être retenus.

Pour lever ces contraintes, la Commission a fait les Recommandations suivantes :

1°) veiller à l'application des mesures issues du Conseil Interministériel sur la mise en œuvre et le Suivi du DSRP, à savoir :

- Inviter les Bailleurs de Fonds de la SRP à simplifier et alléger leur procédures de mise à disposition des ressources
- Alléger et améliorer les procédures administratives et budget d'exécution des projets.

2°) Veiller à ce que les responsables régionaux des projets et programmes de lutte contre la pauvreté participent aux travaux du Comité Régional de Pilotage institué dans le cadre du DSRP ;

Pour combler ce gap, l'atelier recommande de recouvrir aux ressources du DSRP et de développer des synergies avec les autres projets et programmes de lutte contre la pauvreté.

- 3°) Nécessité d'avoir des informations désagrégées pour le niveau des quartiers.
- 4°) Nécessité d'avoir des données géoréférencées au niveau communautés de base (quartier/village).
- 5°) Renforcer la collaboration entre le projet et les structures de suivi de la mise en œuvre du DSRP pour la collecte, le traitement et la diffusion des résultats.
- 6°) L'Amélioration du taux de couverture des besoins en eau
- 7°) L'Amélioration du niveau d'accès aux infrastructures
- 8°) L'Amélioration de la qualité de l'eau
- 9°) La Facilitation de l'exhaure
- 10°) Alléger et améliorer les procédures administratives et budget d'exécution des projets.
- 11°) Assurer un meilleur épanouissement des femmes allégées des travaux domestiques
- 12°) Assurer l'Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement

ANNEXE - I

RAPPORT DE LA COMMISSION I
COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DES PARTENAIRES ET DES BENEFICIAIRES

Yaya NDIAYE	Modérateur
Mayacine CAMARA	Facilitateur
Fatou Ndao BA	Rapporteur
Mmes Aminata NDIAYE	Membres
Penda Niang Sané	"
Mrs Cheikh Tidiane DIOP	"
Serigne Touba DIAW	"
Baba SOW	"

La Commission a travaillé suivant le canevas ci-après :

1. Perception du PLCP (FAD-FND) : observation d'ordre général
2. Identification des axes stratégiques points communs au DSRP
3. Analyse comparative des composantes par rapport au DSRP
4. Mécanismes de suivi évaluation et système d'information
5. Moyens de mise en œuvre

I - OBSERVATION D'ORDRE GENERAL SUR LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

1°) Observation

L'Axe Stratégique n° 2 intitulé « Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base » englobe en partie deux composantes du Projet Lutte contre la Pauvreté (PLCP) à savoir « Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires et la Composante Infrastructures Equipements et Hydraulique »

Concernant la Composante Renforcement des Capacités Projet Lutte contre la Pauvreté (PLCP), les deux principaux domaines d'intervention sont : l'éducation à travers l'alphabétisation fonctionnelle et la formation thématique).

Le volet IEC est diffus dans tous les autres domaines de l'axe stratégique n° 2 (Santé, Accès à l'eau potable, Ressources naturelles et environnement, assainissement).

Quant au DSRP, il investit un champ beaucoup plus vaste en mettant l'accent sur l'éducation formelle.

2°) Observation

Le Projet Lutte contre la Pauvreté (PLCP) contribue à la réduction du taux d'analphabétisme et s'inscrit par conséquent à l'objectif stratégique du DSRP qui est d'éradiquer l'analphabétisme à l'horizon 2015.

II - POINTS COMMUNS AU DOCUMENT DE STRATEGIE DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETÉ (DSRP)

AXES	RP		PLCP
Axe Stratégique 2	Domaines Education	Objectifs Eradiquer l'analphabétisme - Accès à l'éducation de base des couches les plus défavorisées - Réduction des disparités entre régions et entre zones - Education non formelle des adolescents et des adultes	Volet Réduire le taux d'analphabétisme
Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base	Eau potable	Promouvoir une gestion durable des ouvrages Accroître le taux d'accès à l'eau potable Changer positivement les attitudes et comportements des populations bénéficiaires	Former les comités de gestion des points d'eau Sensibiliser les bénéficiaires sur l'hygiène de l'eau IEC ASSAINISSEMENT Sensibiliser les populations sur les programmes de latrinitisation
	Assainissement	Développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies Améliorer la prévention et lutter contre la progression du VIH/Sida	IEC Santé Sensibiliser les communautés de base sur les thèmes de la santé et de l'hygiène
	Santé		
	Ressources naturelles et environnement		Sensibiliser les populations des communautés de base sur la gestion de l'environnement et du cadre de vie

L'axe 4 intitulé : Approche participative de Mise en œuvre sur la Décentralisation du Pilotage et de l'Exécution.

Les principes directeurs de la mise en œuvre déclinés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) sont la proximité, le faire-faire, la participation, l'équité, la complémentarité et la synergie.

Le Projet, avec la mise en place de ses URG, s'inscrit entièrement dans un esprit de proximité.

En effet, le nombre limité du personnel technique des URG justifie les ambitions de développer la pratique du faire-faire.

Par ailleurs, les organes déconcentrés et décentralisés, de suivi participent de l'approche participative.

Les Comités de pilotage régionaux, constituent des instances privilégiées de partage, d'information et d'harmonisation des interventions et permettent d'éviter les duplications et favoriser les synergies.

III – ANALYSE COMPARATIVE DE LA COMPOSANTE PAR RAPPORT AU DSRP

La Composante RC/PLCP s'intègre parfaitement dans les objectifs du DSRP qui développe une stratégie glissante dans un horizon temporel plus large (20,5) alors que le PLCP circonscrit ses actions sur une période plus limitée (2004) en ciblant des domaines précis cela veut dire simplement que le PLCP est une Composante du DSRP et par conséquent, contribue à l'atteinte de ses objectifs.

Par exemple : le Volet Alphabétisation du PLCP devra contribuer de manière séquentielle à la réalisation de l'objectif « éradication de l'analphabétisme ».

De même, dans le cadre des programmes de sensibilisation, le PLCP contribue à l'atteinte des objectifs du DSRP dans les domaines de l'assainissement, la santé, l'environnement, l'eau potable etc.

IV – MECANISME DE SUIVI ET SYSTEME D'INFORMATION

1 / - Les instances de pilotage du DSRP sont :

Niveau National

- Conseil interministériel – PM

- Comité National de Pilotage - MEF

NB : Cellule de Suivi/MEF assurant le Secrétariat du CNP -

Niveau Régional

- **Comité Régional de Pilotage** -

Présidé ----- Gouverneur -
Secrétariat ARD

Rôle d'orientation – Périodicité réunion
1 à 2 fois par an.

- Comité de Suivi Régional

Présidé par le Conseil Régional
Secrétariat – Service Régional de la
Statistique.

Plus restreint – définition de programme -
Elaboration d'indicateurs, Stratégie de
Mise en œuvre, transmission de rapport.

Organes de pilotage du PLCP -

CNP
CRP
CCP
CLP

Présidé par le MDS.

---- par le Président du Conseil Régional.

Présidé par le Maire

----par le Président communauté rurale.

Il faut noter que le Président du Conseil Régional est à la fois président du Comité de Suivi Régional du DSRP et président du CRP/PLCP. Ce qui veut dire qu'il sera sous l'autorité du Gouverneur qui est président du CRP du DSRP.

Rappel des Missions du CRP / PLCP -

- Donner des orientations au projet et vérifier l'adéquation entre ces orientations et le programme de développement de la région.

- Coordonner les différentes interventions des partenaires et acteurs dans la région dans le souci d'éviter des chevauchements ou duplications et développer ou favoriser des complémentarités et synergies.

- Approuver les programmes d'activités soumis par l'URG conformément aux objectifs.

- Conseiller et appuyer l'URG de la mise en œuvre de son programme.

- Favoriser la concertation entre différents acteurs.

- Participer au suivi évaluation des activités de l'URG.

2/ Suivi évaluation – Système d'information -

Pour répondre aux besoins d'information du DSRP le projet (PLCP) devra élaborer un système d'information qui contienne entre autre indicateurs.

Pour l'éducation par exemple :

- * du nombre de personnes alphabétisées par sexe, par tranche d'âge par communauté de base.

Pour le volet d'IEC

- * du nombre de personnes sensibilisées sur les thèmes de santé, l'accès à l'eau, l'assainissement etc...

V – MOYENS DE MISE EN ŒUVRE PLCP

* Moyens institutionnels "PLCP

* Au niveau National

- Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes du MDS.
- Direction du Projet (BGP).

* Au niveau Régional

- Les Comités de Pilotage (CRP, CCP, CLP)
- Les URG.

* - Moyens techniques (humains)

* - Au Niveau National

- 1 Directrice
- 1 Administrateur Gestionnaire
- 4 Experts
- 1 Comptable + personnel de soutien.

* - Au Niveau Régional

- 1 Coordonnateur
- 1 Assistant de Développement à personnel de soutien (3) –

*** - Moyens financiers**

Moyens Financiers -

Dans le DSRP, le budget de renforcement des capacités, en ce qui concerne les actions prioritaires s'élève à 257,5 milliards de FCFA. Le Développement et la mise en œuvre des programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle constitue la ligne d'actions principale qui cadre avec la composante. Cette ligne d'actions ne relevant pas de la matrice des actions prioritaires, n'a pas été budgétisée.

Par ailleurs, le projet dispose pour sa composante 3,5 milliards couvrant les volets d'alphabétisation et de formation, et les actions de sensibilisation. On note après études des différentes activités prévues, que les moyens mis à la disposition de la composante restent très insuffisants par rapport aux objectifs qui lui sont assignés.

RECOMMANDATIONS

- 1/ - Le Comité Régional de Pilotage du DSRP doit être considéré comme une instance de validation des programmes d'activités du PLCP.
Le Comité Régional de Pilotage /PLCP doit y être représenté par l'URG.
Veillez à ce que le PLCP (URG) soit représenté au Comité de Suivi Régional.
- 2/ - Le CRP/DSRP constitue un chapeau pour les autres Comités des projets et programmes .
- 3 / - Définition claire des lettres de mission des différents Comités de Pilotage (DSRP, PLCP) compte tenu du fait que les mêmes membres se retrouvent dans les 2 Comités.
- 4 / - Renforcer les capacités des URG à mieux assumer les missions de suivi et d'évaluation et notamment dans les domaines de collecte, de traitement et d'analyse de données.
- 5 / - Doter les URG de connexion Internet pour accéder aux différents systèmes d'information et échanger avec les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du DSRP.
- 6 / - Veillez à la répercussion de l'information au niveau de CRP/DSRP sur les réalisations de PLCP.

7 / - Elaboration des rapports d'évaluation du PLCP en vue de les intégrer dans le rapport d'évaluation du DSRP.

8 / - Elaboration de rapports périodiques de l'URG à transmettre au Comité Régional du DSRP.

9 / a) – Le CRP/PCLP doit s'assurer de l'efficacité des dépenses (taux d'exécution, taux de réalisation) Traçabilité – Physique – Financier.

b) – Le CRP/PLCP doit identifier les goulots d'étranglement et proposer de nouvelles orientations en vue de renforcer l'efficacité de la stratégie.

ANNEXE - II

RAPPORT DE LA COMMISSION II COMPOSANTE MICROFINANCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR)

Dans le cadre de la recherche de cohérence par rapport aux objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), l'Atelier II de la Composante MFAGR est ainsi composé :

Abdoulaye THIAM CT MDS Modérateur
Marieu FALL BA DPS Facilitatrice

Comme Membres il y avait :

Mr Gallo KEBE Coordonnateur de l'URG de Diourbel
Mr Mohamed FAYE Assistant ou Coordonnateur de l'URG de
Tambacounda
Mr Socé SENE Consultant, Facilitateur
Mr Ibrahima SOW Coordonnateur de l'URG de.....
Mr Adama DIENG D.D.I. (MEF)
Mr Assane SAGNE /experts de la Composante
et Mme Aïssatou DIOP DIAGNE/Micro-Finance AGR

L'Atelier devait axer ses travaux autour des points suivants :

Après lecture des TDR, la Commission a défini une méthodologie et a jugé nécessaire de procéder à la fusion des points 2 et 3, à savoir :

Identifier des axes stratégiques communs au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) et au Projet Lutte contre la Pauvreté (PLCP) et procéder à l'analyse comparative des actions à mener.

Pour le premier point : perception du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) : (Observations d'ordre général), la Commission a noté une convergence de vue sur les principes directeurs comme la participation, le faire-faire, la complémentarité la synergie, et le genre

- Le cadre institutionnel de mise en œuvre à travers les CP National et Régionaux
- Et les critères de sélection des groupes vulnérables.

La Commission a également noté, qu'au niveau du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), l'analyse est faite par secteur ou domaine.

Et pour chaque secteur, les objectifs ont été définis et traduits en Actions prioritaires.

Dans ce dispositif, la micro-finance n'a pas été présente comme secteur ; mais elle est plutôt perçue au niveau opérationnel, comme un instrument pouvant aider à la réalisation de certains objectifs dans différents domaines.

Abordant le 2^{ème} Point : Identification des Axes Stratégiques comme aux Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et au Projet Lutte contre la Pauvreté PLCP et leur analyse comparative, la Commission a identifié comme Axes Stratégiques intégrant les Activités de la Composante : Axe 1, Axe 2 Axe3 et Axe 4.

Axe 1 : Créaction de Richesse dans un cadre macro-économique sain

Axe 3 : Suivi des groupes vulnérables

Axe 4 : Approche Participative de mise en œuvre et de suivi évaluation basée sur la décentralisation du Pilotage et de l'exécution.

La Commission a ensuite menée une analyse comparative des 2 matrices. Il s'agissait d'apprécier dans quelles mesures les Activités déclinées au niveau de la Composante Micro-finance pouvait s'insérer dans les Actions Prioritaires du DSRP.

ANNEXE - III

RAPPORT DE LA COMMISSION III
COMPOSANTE INFRASTRUCTURES
EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE (IEH)

La Commission n° 3 composée de :

Madame	DIA Mame Siga	Présidente
Messieurs	Aymérou NDIAYE	Facilitateur
	Abdoulaye DIENG	Rapporteur
	François Dibor KITAL	Rapporteur
	Moustapha DIEYE	
	Chamsdine AÏDARA	
	Mamadou NIANE	
	Ibrahima DIA	
	Abdou NDIAYE.	

Devait réfléchir, dans une perspective de recherche de cohérence, sur l'articulation entre le DSRP et la Composante « Infrastructure, Equipement et Hydraulique » du PLCP.

Les membres de la Commission ont d'abord réfléchi et échangé sur les différents points du canevas de travail qui leur a été proposé. Le canevas comportait les Points suivants :

1. Perception du PLCP, Observations d'ordre général
2. Identification des axes stratégiques communs au DSRP
3. Analyse comparative de la Composante par rapport au DSRP
4. Mécanisme de suivi-évaluation et système d'information
5. Moyen de mise en œuvre.

A l'issue des discussions, la Commission a retenu le canevas de travail suivant, qui comporte trois points

1. Observations d'ordre général DRSP/PLCP
2. Analyse de la Composante « IEH » par rapport au DSRP
3. Mécanisme de mise en œuvre (suivi/évaluation, système d'information, moyens)

I - Observations d'ordre général.

Le constat général qui apparaît, est que le Projet de Lutte contre la Pauvreté, bien qu'élaboré antérieurement au DSRP est en parfait phasage avec ledit document, cela sur plusieurs aspects.

- Zones prioritaires : Les zones d'interventions du PLCP (Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Dakar) font partie des zones identifiées comme prioritaire dans le DSRP

- Cibles.

Le PLCP vise, dans ses zones d'interventions les mêmes groupes vulnérables identifiés dans le DSRP. Il s'agit des femmes, des jeunes, des enfants, des handicapés et des aînés.

- Principes directeurs

La mise en œuvre du PLCP obéit, dans l'essentiel aux principes directeurs qui sous-tendent le Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Les Principes ont pour noms : la proximité, le faire-faire, l'approche participative, la complémentarité et la synergie, l'approche genre.

- La répartition des ressources entre zone urbaine et zone rurale respectivement 20 % et 80 %.

II - Analyse de la Composante Infrastructure, Equipement Hydraulique (IEH) par rapport au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Pour les besoins de l'analyse, la Commission a revisité la matrice des mesures pour la période 2003 – 2005. Cet exercice a révélé que l'objectif spécifique de la Composante « amélioration de l'accès aux services sociaux de base » se retrouve dans les deux axes du DSRP que sont :

- Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base
- Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

Pour chacun des deux axes ci-dessus, l'atelier a listé les actions prioritaires et fait la comparaison par rapport aux activités retenues dans le cadre du PLCP.

Le tableau suivant récapitule les résultats de cet exercice.

Action Prioritaires du DSRP	Activité de la Composante
Construction des cases des tout-petits et classes préscolaires	Construction/réhabilitation et équipement de cases des tout-petits

Création de Centre de formation professionnelle dans les secteurs porteurs	Construction de complexes multifonctionnels intégrant des espaces de rencontres des ateliers thématiques, une case de santé, une case des tout-petits
Construction et réhabilitation de structures de santé (cases, postes et centres de santé)	Construction de poste/Case de santé, promotion de la mutualisation
Réhabilitation et fonçage de puits modernes	Fonçage/réhabilitation de puits hydrauliques équipés de pompes
Renforcement des capacités des comités de gestion	Mise en place de comités de gestion des ouvrages hydrauliques et formation des membres sur la gestion et la maintenance
Promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de la motorisation des ouvrages	Mise en place d'équipements solaire sur les ouvrages hydrauliques
Construction de latrines en milieu rural	Construction de latrines dans les CB
Amélioration des systèmes d'assainissement de collecte et de traitement	Equiper des CB en charrettes à traction animale pour la collecte des ordures ménagères et leur traitement en compost pour les périmètres maraîchers
Mise en place d'infrastructure d'allègement des travaux des femmes	Mise en place d'équipement d'allègement des travaux post récolte (broyeuses, décortiqueuses, batteuses)
Mise à la disposition des femmes rurales des technologies appropriées de transformation et de conservation de produits	Mise en place d'unité de transformation, de conservation et de stockage des productions d'origine agricole et halieutique
	Formation sur les procédés techniques et technologiques et transformation/conservation
Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements	Prise en compte des handicapés dans la conception architecturale des infrastructures (aménagement de rampes d'accès)



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

TDR_Atelier_DSRP_PLCPBAD - 02/01/2003

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE RECHERCHE DE COHERENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU DSRP

CONTEXTE

Dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) le Gouvernement du Sénégal a élaboré un "*Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)*" conformément aux engagements pris auprès des Institutions de Bretton-Woods.

Conformément à la démarche transparente de partage de l'information¹, et aux demandes exprimées par les acteurs impliqués dans le processus du DSRP, le Comité Technique a voulu tenir des ateliers de restitution dans les ministères pour une très large vulgarisation et une appropriation du document par les services compétents.

A cet effet, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (FAD – FND) sous la tutelle du Ministère du Développement Social organise en rapport avec le Comité Technique un atelier de recherche de cohérence de ses objectifs par rapport à ceux du DSRP.

OBJECTIFS

Cet atelier de restitution du DSRP et de mise en cohérence des objectifs doit permettre à l'équipe du Projet et à ses partenaires institutionnels et d'exécution de s'approprier de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, de prendre les dispositions pour l'opérationnalisation du DSRP et de cerner la matrice du

¹Tous les rapports d'étape ont été mis à la mise à la disposition des acteurs, notamment à travers le site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal (www.finances.gouv.sn/dsrp.html) au fur et à mesure de leur disponibilité auprès du Comité Technique du DSRP.

Projet et les indicateurs devant être atteints en vue de contribuer effectivement à cette politique nationale.

Spécifiquement, ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter le Document de Stratégie Réduction de la Pauvreté.
- Présenter le dispositif de mise en œuvre et de suivi du DSRP.
- Sensibiliser l'équipe du Projet et les partenaires institutionnels et d'exécution sur les enjeux du DSRP et leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre.
- Présenter une démarche pour l'articulation entre le DSRP et les documents opérationnels du Projet, à travers ses composantes.
- Examiner la matrice du Projet à la lumière du DSRP.

CALENDRIER

Les ateliers seront organisés du 28 au 29 janvier 2003 (cf agenda joint en annexe).

METHODOLOGIE

Chaque atelier est piloté par un modérateur disposant d'une bonne maîtrise du DSRP appuyé par une personne ressource de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) en relation avec :

- ✱ la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances et
- ✱ la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes et Projets de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère du Développement Social.

Trois ateliers seront constitués, conformément aux composantes opérationnelles du Projet :

1. Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires :
2. Microfinance et Activités Génératrices de revenus
3. Infrastructures, Equipements et Hydraulique.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les acteurs sont informés sur le processus global du DSRP et les articulations avec les politiques sectorielles ;
- les acteurs sont informés sur les aspects pratiques de la mise en œuvre du DSRP.
- les acteurs s'approprient la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- L'équipe du Projet et ses partenaires institutionnels et d'exécution disposent d'outils méthodologiques pour articuler le DSRP aux politiques sectorielles.
- La matrice du Projet est mise en phase avec les indicateurs définis par le DSRP.
- des recommandations sont formulées par les acteurs pour la mise en œuvre et le suivi du DSRP.

PARTICIPANTS :

- ☛ Le Cabinet du Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale
- ☛ La Cellule de Suivi du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté (MEF) (2 représentants)
- ☛ La Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes et Projets de Lutte Contre la Pauvreté (MDS) (2 représentants)
- ☛ La Direction de la Prévision et de la Statistique (3 personnes ressources)
- ☛ La Direction de la Dette et de l'Investissement (1 représentant)
- ☛ La Direction de la Coopération Economique et Financière (1 représentant)
- ☛ Les Unités régionales de Gestion du Projet (coordonnateur et assistant)
- ☛ Le Bureau de Gestion du Projet (Directrice, Administrateur Gestionnaire, Comptable, Gérante de la Régie d'avance et responsables de composante)
- ☛ 3 modérateurs (un par atelier)
- ☛ Le Secrétariat (3 personnes)

SENEGAL : PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MATRICE DU PROJET

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
OBJECTIF SECTORIEL. 1. Contribuer à la réduction de la pauvreté	1.1 A la fin du projet, le taux d'incidence de la pauvreté au niveau national passe de plus de 32% à moins de 30%	1.1.1 Rapports de la DNS, enquêtes participatives	1.1.1.1 Le PNLN et le PANAF sont prioritaires 1.1.1.2 Les différents partenaires participent au PNLN
OBJECTIF SPECIFIQUE 1. Développer les capacités des pauvres à initier et gérer des activités génératrices de revenus et à améliorer leurs conditions de vie.	1.1 A la fin du projet, le ratio des ménages pauvres dans les régions ciblées passe de plus de 52,6% à environ 45% pour Kolda, de plus de 38,9% à environ 34% pour Tamba, de plus de 20,9% à environ 18% pour Thiès, de plus de 19,1% à environ 14% à Diourbel et de plus de 12,5% à environ 10% pour Dakar. 1.2 A la fin du projet, le ratio des individus pauvres dans les régions ciblées passe de plus de 57,8% à environ 50% pour Kolda, de plus de 45,6% à environ 40% pour Tamba, de plus de 23,7% à environ 18% pour Thiès, de 23,9% à environ 18% à Diourbel et de plus de 18,4% à environ 16% pour Dakar.	1.1.1 Statistiques de la DNS, enquêtes participatives 1.2.1 Idem	1.1.1.1 Le PNLN et le PANAF sont prioritaires 1.1.1.2 Les différents partenaires participent au PNLN 1.2.1.1 Idem
	1.3 Amélioration des connaissances des groupes cibles en santé, nutrition, gestion, démocratie et les autres thèmes IEC.	1.3.1 Rapports de la Direction de la santé publique et des autres ministères concernés	1.3.1.1 Les ONG partenaires sont suffisamment opérationnelles et compétentes
	1.4 Près de 290 000 pauvres représentant 25% des individus pauvres dans les zones du projet ont accès au micro-crédit, exercent une activité génératrice de revenus et augmentent leurs revenus	1.4.1 Statistiques de la DNS, enquêtes participatives	1.4.1.1 Les partenaires d'exécution du projet (ONG, SFD et secteur public) sont suffisamment opérationnelles et compétentes pour bien répondre aux besoins des communautés
	1.5 Le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques par les femmes ciblées est réduit de près de 25%.	1.5.1 Idem	1.5.1.1 Idem
	1.6 250 communautés dans les zones du projet disposent de points d'eau	1.6.1 Idem	1.6.1.1 Idem

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes																																																												
<ol style="list-style-type: none"> Le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et la capacité d'auto-promotion des groupes cibles sont améliorés La capacité de génération des revenus des groupes cibles est augmentée Les conditions de vie et de travail des groupes cibles sont améliorées Les capacités des différents partenaires d'exécution du projet sont renforcées 	<ol style="list-style-type: none"> 36 000 auditeurs sont alphabétisés; les groupes cibles reçoivent une formation technique/professionnelle, 290 000 micro-crédits octroyés; les bénéficiaires entreprennent des activités génératrices de revenus; les revenus des groupes cibles augmentent de 3%; taux de recouvrement des crédits d'au moins 95% Les équipements d'allègement des tâches et les infrastructures socio-économiques (choisis par les bénéficiaires) sont installés dans 600 communautés Les représentants de 30 ONG, de 3 SFD et services décentralisés sont formés (dans les domaines pertinents); les agents des services décentralisés impliqués dans le projet reçoivent des appuis 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1.1 Rappports de suivi et évaluation du MOD d'alphabétisation 2.1.1 Rappports des SFD, rappports de suivi du projet, rappports de la DNS. 3.1.1 Rappports de suivi du projet 4.1.1 Idem 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1.1.1 Les bénéficiaires participent aux programmes d'alphabétisation/IEC 2.1.1.1 Les groupes cibles recourent aux services de microfinance 3.1.1.1 Les services d'intermédiation technique sont efficaces 4.1.1.1 Le projet fonctionne sans incident 																																																												
Activités <ol style="list-style-type: none"> Faire connaître le projet dans les zones d'intervention Mettre en place le programme d'alphabétisation/IEC Mettre en place le fonds de micro-crédit Réaliser les études sur les créneaux porteurs Assurer la formation technique et professionnelle des bénéficiaires Réaliser des installations d'équipements et d'infrastructures dans les communautés ciblées. Appuyer des activités de renforcement des capacités des partenaires Assurer la gestion, suivi et évaluation du projet 	Indicateurs objectivement vérifiables Ressources budgétaires (en millions d'UGX) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catég.</th> <th>FAD</th> <th>FAT</th> <th>FND</th> <th>Gouv.</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>0,15</td> <td>0,00</td> <td>0,29</td> <td>0,00</td> <td>0,44</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>1,72</td> <td>0,00</td> <td>2,04</td> <td>0,09</td> <td>3,85</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>2,42</td> <td>0,00</td> <td>2,36</td> <td>0,00</td> <td>4,78</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>0,83</td> <td>0,60</td> <td>0,12</td> <td>0,00</td> <td>1,55</td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>2,15</td> <td>1,09</td> <td>0,09</td> <td>0,00</td> <td>3,34</td> </tr> <tr> <td>F</td> <td>1,75</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>1,76</td> <td>3,50</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>0,98</td> <td>0,00</td> <td>0,10</td> <td>0,00</td> <td>1,08</td> </tr> <tr> <td>H</td> <td>0,00</td> <td>0,06</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,06</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>10,00</td> <td>1,75</td> <td>5,00</td> <td>1,85</td> <td>18,60</td> </tr> </tbody> </table> Catégories de dépenses A Etudes et supervision B Construction et réhabilitation C Equipement, mobilier et fournitures D Services de spécialistes E Formation F Fonds de crédit G Fonctionnement H Audit	Catég.	FAD	FAT	FND	Gouv.	Total	A	0,15	0,00	0,29	0,00	0,44	B	1,72	0,00	2,04	0,09	3,85	C	2,42	0,00	2,36	0,00	4,78	D	0,83	0,60	0,12	0,00	1,55	E	2,15	1,09	0,09	0,00	3,34	F	1,75	0,00	0,00	1,76	3,50	G	0,98	0,00	0,10	0,00	1,08	H	0,00	0,06	0,00	0,00	0,06	Total	10,00	1,75	5,00	1,85	18,60	<ol style="list-style-type: none"> 1.1.1 Situations des décaissements et rappports d'audit 1.1.2 Rappports trimestriels d'avancement du projet, rappports de supervision, revue de portefeuille 	Hypothèses importantes <ol style="list-style-type: none"> 1.1.1.1 Les ressources du FAD, du FND et de la contrepartie nationale sont mises à la disposition du projet
Catég.	FAD	FAT	FND	Gouv.	Total																																																										
A	0,15	0,00	0,29	0,00	0,44																																																										
B	1,72	0,00	2,04	0,09	3,85																																																										
C	2,42	0,00	2,36	0,00	4,78																																																										
D	0,83	0,60	0,12	0,00	1,55																																																										
E	2,15	1,09	0,09	0,00	3,34																																																										
F	1,75	0,00	0,00	1,76	3,50																																																										
G	0,98	0,00	0,10	0,00	1,08																																																										
H	0,00	0,06	0,00	0,00	0,06																																																										
Total	10,00	1,75	5,00	1,85	18,60																																																										

CADRE DES OBJECTIFS - RESULTATS - ET ACTIVITES DETAILLES DU PROJET

RESULTATS	ACTIVITES	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification
<p>COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES</p> <p>Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Le niveau éducatif, les compétences techniques et la capacité d'auto promotion des groupes cibles sont améliorés. 	<p>Objectif Spécifique : Elever le Niveau Educatif, les Compétences Techniques et Professionnelles et les Capacités d'Auto Promotion des Groupes Cibles.</p> <p>Activités</p> <ol style="list-style-type: none"> Former 40 formateurs ou formatrices et 600 facilitateurs ou facilitateuses ; Alphabétiser 36 000 auditrices - auditeurs dans 600 Communautés de Base ; Sensibiliser 36000 bénéficiaires sur les thèmes de santé, hygiène, assainissement, environnement, gestion et auto-organisation ; Développer une stratégie d'information et de communication sur le projet ; Former 1800 représentant(e)s des bénéficiaires à la gestion et à l'entretien durable des équipements et infrastructures ; Former 1800 responsables de groupements de bénéficiaires à l'utilisation du crédit, la gestion financière des AGR et à la commercialisation des produits ; Former 3000 responsables de groupements bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des CEC et 1200 sur la formulation et la gestion de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> 40 formateur(trice)s et 600 facilitateur(trice)s formé(e)s ; 36000 auditrice(teur)s sont alphabétisé(e)s dans 600 communautés ; 36000 bénéficiaires sont sensibilisé(e)s sur divers thèmes ; 1800 représentant(e)s des bénéficiaires sont formé(e)s à la gestion des infrastructures ; 1800 responsables de groupements sont formé(e)s à l'utilisation du crédit, à la gestion financière et des AGR ; 3000 responsables de groupements bénéficiaires sont formé(e)s à la mise en place et à la gestion des CEC ; 1200 responsables de groupements bénéficiaires sont formé(e)s sur la formation et la gestion de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de la DPS, enquêtes participatives ; Rapport des séminaires de formation ; Plan de formation ; Programme de formation ; Rapport d'activités du MOD.
<p>Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution du projet sont renforcées 	<p>Activités</p> <ol style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution ; Réaliser 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution ; Former des représentant(e)s de 30 ONG et SFD. 	<ul style="list-style-type: none"> 34 séminaires de formation des partenaires d'exécution sont organisés ; Au moins 30 représentant(e)s d'ONG et de SFD sont formé(e)s. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport des ateliers de formation ; Plan de formation ; Programme de formation.

COMPOSANTE MICRO FINANCE AGR		Objectif Spécifique : Accroître les Capacités de Génération de Revenus des Groupes Cibles	
<p>Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités techniques d'intervention des Services Financiers Décentralisés et des groupes cibles sont renforcées. 	<p>Activités</p> <p>1.1 Mettre en place et appuyer 20 GEC.</p> <p>1.2 Former les responsables des 30 ONG et SFD et agent(e)s des services techniques ;</p> <p>1.3 Former 3000 responsables des bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des CEC ;</p> <p>1.4 Former 1800 responsables des bénéficiaires à l'utilisation du crédit, en gestion de projet et à la commercialisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 20 GEC sont mis en place et appuyés ; Au moins 30 représentant(e)s d'ONG, de SFD et de services techniques sont formé(e)s ; 3000 responsables des bénéficiaires sont formé(e)s aux techniques de mise en place et de gestion de CEC ; 1800 responsables de groupements sont formé(e)s à l'utilisation du crédit, à la gestion financière et des AGR. 	<p>Rapport d'activités ;</p> <p>Rapport des ateliers de formations.</p>
<p>Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Les groupes cibles accèdent, de manière durable, au financement de leurs activités. 	<p>Activités</p> <p>1.1 Octroyer 290000 micro crédits directement ou à travers les CEC ;</p> <p>1.2 Mettre en place un mécanisme de pérennisation du système développé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 290000 micro crédits sont directement octroyés à travers les CEC ; Un mécanisme de pérennisation fonctionnel est mis en place. 	<p>Rapport des SFD et des autres institutifs participant à l'exécution de la composante.</p>
COMPOSANTE IEH		Objectif Spécifique : Améliorer l'Accès aux Services Sociaux de Base et les Conditions de Travail des Groupes Cibles	
<p>Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Les communautés ciblées accèdent facilement à l'eau potable en quantité dans un environnement assaini. 	<p>Activités</p> <p>1.1 Construire 165 ouvrages hydrauliques équipés de matériels d'exhaure ;</p> <p>1.2 Mettre en place 165 latrines et sensibiliser les communautés aux questions d'assainissement ;</p> <p>1.3 Former les bénéficiaires à la maintenance et à la gestion durable des infrastructures et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> 165 ouvrages hydrauliques équipés de matériels d'exhaure sont construits ; 165 latrines sont mis en place et les communautés sont sensibilisées à leur utilisation ; Les bénéficiaires des équipements sont formé(e)s à la maintenance. 	<p>Rapport d'activités de la composante ;</p> <p>Rapport d'activités du MOJA</p> <p>Rapport d'activités des autres structures partenaires chargées de l'exécution des travaux.</p>
<p>Résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Les groupes cibles disposent de meilleures capacités de valorisation des produits agricoles et les femmes sont, en particulier, allégées des travaux post-récolte 	<p>Activités</p> <p>2.1 Mettre en place des équipements post-récolte et de valorisation des produits agricoles et/ou halieutiques ;</p> <p>2.2 Former les bénéficiaires à la maintenance, la gestion durable des équipements et aux techniques de valorisation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage.</p>	<p>Des équipements post-récolte ou de transformation des produits halieutiques sont disponibles auprès des communautés ;</p> <p>Au moins, un(e) représentant(e) par bénéficiaires des équipements est formé(e) à la maintenance, la gestion durable des équipements reçus.</p>	<p>Compte rendu et PV de réception des équipements ;</p> <p>Rapport des ateliers de formation des bénéficiaires à la maintenance ;</p> <p>Bon de commande des équipements et PV de réception.</p>

<p>Résultat 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les groupes cibles disposent de garderies, de cases foyers, de cases de santé, de caisses populaires d'épargne et de crédit et autres.</i> 	<p>Activités</p> <p>3.1 Construire et/ou réhabiliter et équiper 40 garderies éducatives ;</p> <p>3.2 Construire et équiper 15 cases foyers et 20 caisses populaires d'épargne et de crédit et 15 cases de santé et autres ;</p> <p>3.3 Former les bénéficiaires à l'entretien et à la gestion durable des infrastructures et équipements mis à leur disposition.</p>	<p>40 garderies sont construits ou réhabilités 15 cases foyers sont construits ;</p> <p>20 caisses populaires d'épargne et de crédit sont construits Au moins 15 cases de santé ou autres sont construits ;</p> <p>Au moins un(e) représentant(e) des bénéficiaires des infrastructures est formé(e) à la gestion durable des infrastructures et équipements.</p>	<p>Rapport d'activités du MOD ;</p> <p>Compte rendu de réception des travaux.</p> <p>Bon de commande des équipements</p> <p>Rapport d'activités du responsable de la composante.</p>
--	---	---	--

COMPOSANTE GESTION BGP - URG				
Objectif Spécifique: Assurer l'Exécution, la Coordination et la Supervision des Activités du Projet au Plan National				
Résultat 1: <ul style="list-style-type: none"> Les activités du Projet sont planifiées et exécutées. 	Activités 1.1 Mettre en vigueur le Projet; 1.2 Planifier et démarrer les activités du Projet	Les éléments nécessaires pour l'entrée en vigueur du projet sont disponibles; Un plan d'exécution détaillé du projet est disponible.	Documents matérialisant les réponses aux conditions de mise en vigueur	
	Activités 2.1 Informer et sensibiliser les partenaires du Projet; 2.2 Coordonner, superviser et suivre les actions du Projet.	10 CRD - 15 CDD et CLD sont organisés pour informer et sensibiliser les différents partenaires; Un système de suivi - supervision -coordination est mis en place au niveau national et régional.	Compte rendu des séances de formaton; Rapport de suivi et de supervision des travaux.	
	Activités Informer les bailleurs du Projet.	Des rapports périodiques sont élaborés et soumis à la BAD, au FND, au Gouvernement et, au besoin, aux différents partenaires.	Correspondances; Rapports périodiques.	
Objectif Spécifique: Coordonner la Mise en Oeuvre des Activités du Projet				
Résultat 1 <ul style="list-style-type: none"> Les partenaires institutionnels et d'exécution et les communautés de base sont informé(e)s et sensibilisé(e)s sur le Projet. 	Activités 1.1 Informer et sensibiliser les bénéficiaires, les partenaires institutionnels et d'exécution régionaux sur le Projet; 1.2 Informer et sensibiliser les Communautés de base ciblées par le Projet.	Les CLD programmés sont organisés au niveau des différents départements et des arrondissements situés dans les 5 régions ciblées.	Compte rendu des séances de CLD; Rapport d'activité des URG.	
	Résultats 2 <ul style="list-style-type: none"> Les activités du Projet sont coordonnées, supervisées et suivies au niveau régional. 	2.1 Impulser la mise en place et l'opérationnalisation des CRP, CCP, CICP et CLP; 2.2 Participer à la préparation de l'étude de milieu; 2.3 Coordonner, superviser et suivre les activités des composantes au niveau régional.	Les CRP, CCP, CICP et CLP sont mis en place et sont fonctionnels; Des systèmes de suivi - supervision et de coordination sont mis en place au niveau des URG.	Compte rendu des activités de mise en place des CRP, CCP, CICP et CLP; Arrêté de mise en place; Rapport de suivi et de supervision.

Annexe 2 : Matrice des mesures (2003 – 2005)

Pour chaque domaine/secteur, les principaux objectifs/stratégies déclinés dans le texte ont été choisis et les principales actions permettant la réalisation de ces objectifs stratégiques ont été définies. Le plan d'action prioritaire est un sous ensemble de la matrice des mesures.

Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain

Domaines/Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions
Agriculture	Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	Délimitation précise des communautés rurales Réalisation et gestion des investissements structurants par l'Etat et les collectivités locales Baisse du coût de l'aménagement Mesures visant à rendre le cadastre rural effectif
	Favoriser le développement foncier et les investissements productifs	Attribution de garanties sur le sol Renforcement des fonds de garantie Mise en place de fonds de calamité décentralisés Promotion d'un cadre juridique qui incite à la bonne conservation et utilisation des ressources naturelles
	Promouvoir une bonne politique de commercialisation et de distribution	Création de structures de normalisation, d'entrepotage Appui au développement des systèmes d'information Organisation de foires régionales
	Intensifier et moderniser la production agricole	Appui pour l'acquisition de moyens matériels Allègement des conditions de l'octroi de crédit pour le monde paysan Mise en place d'un fonds de bonification du secteur de l'agriculture Appui à la recherche agricole Utilisation de nouvelles technologies Amélioration des systèmes d'approvisionnement en intrants Promotion et extension de l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production Mise en place de variétés adaptées aux conditions agro-écologiques et à haut rendement Formation et conseils agricoles Lutte contre la dégradation des terres Appui aux actions de fertilisation des sols Privatisation de la SONACOS avant les semis de 2003 Application stricte de l'accord cadre ETAT – SONANCOS – CNIA Gestion du stock de semences d'arachide sélectionnées par les opérateurs semenciers
	Alléger la fiscalité pour toute la filière de production agricole	Révision des textes régissant la fiscalité rurale Mesures fiscales en vue de la diminution des prix des intrants et du matériel agricole
	Développer l'agriculture irriguée	Accroissement des périmètres irrigués Développement de la petite irrigation autour des forages, des bassins de rétention etc. Construction de barrages anti-sel et de digues de retenue
	Promouvoir l'agro-industrie	Promotion d'unités agro-industrielles de substitution aux produits importés Mise en place d'un fonds de garantie Promotion de micro-entreprises et de petites entreprises rurales Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micro-entreprises Sensibilisation et incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole
	Augmenter et diversifier les revenus agricoles	Extension des approches décentralisées d'épargne et de crédit Promotion des exportations de produits agricoles non traditionnels Développement de produits d'exportation dits de « niche » Exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes
	Renforcer le rôle des organisations paysannes	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des organisations professionnelles paysannes

Infrastructures de soutien	Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural	Equipement des villages-centres
	Etendre le réseau téléphonique	Réalisation de nouveaux branchements téléphoniques
	Désenclaver les zones rurales	Réhabilitation de routes en terre Construction de routes en terre
Elevage	Réaliser la sécurité alimentaire	Multiplication des points d'eau Appui au développement des services vétérinaires privés dans les zones d'élevage Structuration des services de l'élevage Développement de l'insémination artificielle Organisation et amélioration des circuits de commercialisation Lutte contre les épizooties
	Assurer l'équité dans les rapports de prix, les termes de l'échange villes-campagnes et l'accès à la terre et aux ressources naturelles	Structuration et régulation des marchés
	Accroître la productivité du sous-secteur	Mise en place de lignes de crédit pour le développement des filières animales Fluidité des activités tout au long de la filière bétail-viande Amélioration des circuits de commercialisation Relance de la production laitière Multiplication des espèces à cycle court Equipement des services de l'élevage
	Sécuriser la production animale	Renforcement de la lutte contre les vols de bétail
Pêche	Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	Planification et sensibilisation pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques Mesures de sécurité pour les pêcheurs Elaboration d'une stratégie pour le renforcement de la coopération internationale en matière de pêche Lutte contre la pollution des eaux marines
	Satisfaire la demande nationale	Développement de la pêche continentale Promotion du débarquement des produits halieutiques sur le territoire national Diffusion de produits halieutiques sur toute l'étendue du territoire national
	Valoriser les ressources halieutiques	Mise en place d'un environnement institutionnel adapté Appui pour l'acquisition d'équipements de pêche Construction de quais de pêche Programme d'appui pour la transformation des produits de pêche
	Promouvoir la qualification des professionnels du secteur	Appui à la formation des professionnels du secteur
Artisanat	Mettre en place des systèmes de financement décentralisés techniquement et financièrement solides	Formation des agents pour le renforcement des capacités managériales et techniques
	Améliorer la qualité des produits artisanaux	Création de centres de distribution décentralisés Création de circuits de distribution ramifiés à partir des villages
	Pérenniser les actions de formation des artisans et de leurs encadreurs	Réhabilitation et modernisation des centres de formation Développement de programmes de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication en milieu artisanal

Industrie	Développer le secteur industriel	Création d'un nouveau code des investissements davantage simplifié et flexible Mise en place d'un programme de crédit destiné aux PME/PMI Mise en place d'une politique fiscale favorable aux PME/PMI et aux investissements directs étrangers Orientation des investissements publics vers le relèvement de la productivité Etablissement de relations de partenariat stratégique entre le secteur privé local et les entreprises étrangères dans les secteurs clés Exploitation des opportunités offertes par l'intégration régionale et la coopération avec les pays voisins Mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités en management et des connaissances technologiques Dispositif d'appui et de suivi des performances des entreprises
Energie	Développer les capacités de production	Promotion de la force motrice dans les activités productives
	Développer les infrastructures et services énergétiques	Implication du secteur privé, des associations villageoises et des collectivités locales
	Diversifier les sources d'énergie	Implantation de boutiques-énergie Promotion et valorisation des énergies nouvelles et renouvelables Intégration des sources d'énergies renouvelables dans le développement du monde rural Promotion du pétrole lampant et du gel fuel Valorisation des déchets de biomasse
	Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques	Réalisation de terminaux de charbon de bois Campagne de sensibilisation des populations à l'utilisation rationnelle de l'énergie Accès des populations aux combustibles domestiques Mise en place d'un fonds d'appui spécifique pour faciliter l'acquisition d'équipements de cuisson plus efficaces
	Renforcer l'électrification rurale	Intensification de l'électrification rurale Programme d'appui au développement de l'électrification rurale Electrification de la totalité des chefs-lieux de communauté rurale Electrification des infrastructures d'éducation et de santé Promotion de projets d'initiative locale d'électrification rurale
Mines	Concevoir une législation minière suffisamment attractive et promouvoir une politique minière favorisant un développement durable	Mise en place d'un nouveau code minier attractif
	Favoriser l'émergence d'activités minières artisanales et semi-industrielles	Renforcement du fonds de développement géologique et minier Appui technique et financier aux orpailleurs Mise en place d'un fonds de promotion du secteur minier Réalisation d'études sur les ressources disponibles
	Contribuer à diversifier les sources de revenus des populations	Recherche de nouvelles applications aux substances à faibles débouchés
Commerce	Développer le commerce intérieur	Création et réhabilitation de marchés ruraux Amélioration du système d'information sur les marchés Promotion de la participation accrue des opérateurs économiques nationaux à la commercialisation de la production locale
	Développer le commerce international	Diversification des marchés et produits d'importation et d'exportation

Tourisme	Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique	<p>Aménagement de nouveaux sites touristiques</p> <p>Promotion d'un tourisme de luxe et la chartérisation</p> <p>Lutte contre l'insécurité des touristes</p> <p>Mise en place d'un code touristique</p> <p>Promotion et soutien des expériences de loisirs communautaires et des métiers liés aux loisirs</p> <p>Implication des privés dans l'exploitation et l'investissement touristique</p>
Culture	Promotion d'entrepreneurs, acteurs et agents culturels	<p>Mise en place d'un environnement juridique et fiscal favorable</p> <p>Définition d'un statut des professionnels du secteur</p> <p>Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Culture</p> <p>Appui aux institutions de développement culturel</p> <p>Appui à la création de mutuelles</p>
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)	Accélérer le développement des télé services	<p>Promotion de l'investissement privé permettant la multiplication des accès au téléphone et à l'Internet</p> <p>Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptés aux besoins des filières des NTIC</p> <p>Programme d'appui aux entreprises de télé services en milieu urbain et rural pour l'accès aux marchés national et régional</p> <p>Appui aux radios communautaires</p> <p>Développement du marché public des télé services</p>
Mesures d'accompagnement		
Cadre macroéconomique	Promouvoir une accélération de la croissance	<p>Approfondissement des réformes structurelles et sectorielles</p> <p>Amélioration de l'environnement socio-économique</p> <p>Mise en place d'une capacité de production compétitive</p> <p>Renforcement des capacités d'élaboration et de gestion de la politique macroéconomique</p>
	Maintenir une stabilité des prix	<p>Politique monétaire et budgétaire prudentes</p> <p>Mise en œuvre d'une bonne politique de promotion de l'offre en vue d'améliorer le bon niveau d'approvisionnement des marchés</p> <p>Allègement de certains coûts des facteurs techniques de production</p> <p>Suivi du respect des règles de la concurrence</p> <p>Mise en place de magasins de référence</p> <p>Développement de marchés de produits locaux</p>
	Contenir le solde budgétaire et celui de la balance des paiements à des niveaux compatibles avec les financements intérieurs et extérieurs attendus	<p>Poursuite de l'application d'une politique vertueuse par la maîtrise d'un profil des agrégats budgétaires conforme aux directives communautaires</p> <p>Elargissement progressif de la base fiscale</p> <p>Gestion prudente et plus rigoureuse de la dépense publique par la transparence des procédures et l'optimisation des allocations budgétaires</p> <p>Systématisation de la budgétisation par objectifs</p> <p>Promotion plus rigoureuse des exportations et une meilleure distribution de la production afin de réduire le poids des importations</p>
	Continuer à mener une politique monétaire prudente, en conformité avec les objectifs communautaires de stabilité, de croissance et consolidation de la position extérieure de l'UEMOA	<p>Maintien du dispositif basé sur les mécanismes de contrôle plus souples et davantage incitatifs</p> <p>Poursuite du désengagement de l'Etat vis-à-vis du système bancaire au profit du secteur privé</p> <p>Financement adéquat du secteur privé</p>
	Renforcer les bases à long terme du développement et d'amélioration de l'efficacité de l'intervention de l'Etat	<p>Poursuite des programmes de privatisation</p> <p>Renforcement du dispositif de suivi des entreprises publiques</p>

Secteur Privé	Promouvoir les investissements et les exportations	Mise en œuvre de conditions favorables pour orienter les investisseurs vers le Sénégal et développer l'investissement local (guide de l'investisseur) Mise en place d'un dispositif d'identification des débouchés Amélioration de l'environnement juridique et institutionnel Développement de ventes d'entreprises locales sur le marché international Préparation d'un document stratégique pour l'insertion du Sénégal au marché mondial
	Intensifier l'ajustement interne des entreprises	Meilleure insertion des entreprises dans un environnement national et international marqué par une concurrence de plus en plus forte Accroissement du rôle des organisations patronales
	Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises	Amélioration des services aux entreprises adhérentes Renforcement des capacités de proposition et d'analyse
	Redynamiser les chambres de commerce et de métier	Réforme radicale de l'organisation des chambres consulaires Renforcement du rôle d'interface des chambres consulaires entre le secteur public et privé
	Rationaliser et renforcer le dispositif d'appui au secteur privé	Assistance technique et technologique aux entreprises Promotion de la qualité et de la normalisation Accès des entreprises au crédit Renforcement de la concertation entre l'Etat et le secteur privé Meilleure coordination et rationalisation des initiatives prises pour le développement du secteur privé
	Simplifier et de rationaliser le système d'incitation fiscale à l'investissement	Engagement d'une procédure de révision du code des investissements Réforme du régime des domaines industriels Mise en place du code des investissements communautaire
	Simplifier les procédures liées à l'exercice de certaines activités de constitution des sociétés	Adoption d'une loi d'orientation en matière d'allègement de certaines procédures liées à l'investissement
	Simplifier la fiscalité	Simplification de la base taxable de l'impôt sur le revenu Etude de la possibilité de mettre en place une taxation unique pour les PME Implication plus grande du secteur privé dans le cadre des réflexions menées sur la fiscalité
Poursuivre et approfondir le processus de privatisation	Poursuite et finalisation du programme de privatisation Développement de l'actionnariat populaire par la mise en vente en bourse d'une partie des titres des sociétés à privatiser Mise en place des mécanismes de facilitation de l'actionnariat populaire et du secteur privé national dans le processus de privatisation	

	Améliorer l'accès des entreprises au crédit	Révision du droit des affaires pour une meilleure prise en compte de la nécessité de développer les marchés financiers Réforme de la fiscalité sur les opérations financières Encouragement de l'installation de banques spécialisées Encouragement de l'installation de guichets dédiés aux PME au sein des banques Promotion du développement d'un marché de titres de créances négociables émis par les entreprises Soutien du développement de la BRVM notamment par la mise en vente en bourse d'une partie des titres des sociétés à privatiser
Appui aux PME	Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	Stimulation de l'initiative entrepreneuriale Organisation et facilitation de l'accès aux services de conseil Mise en place d'une coordination du système global d'appui Mise en place d'une coordination de l'appui international direct à l'entreprise Développement de programmes de financement par les SFD pour les secteurs porteurs
Emploi	Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre	Révision du fonctionnement du marché du travail
	Améliorer la gestion et l'employabilité de la main d'œuvre	Mise en place de systèmes de gestion des emplois, métiers et compétences
	Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	Mise en place d'une agence nationale assurant la transparence et l'efficacité du marché de l'emploi Programme d'information sur le marché de l'emploi
	Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et urbain	Mise en place de programmes de formation-insertion ciblés sur des métiers porteurs Appui et promotion de micro-entreprises en milieux périurbain et rural
	Promouvoir les activités HIMO	Evaluation et information sur les expériences HIMO

Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base

Domaines/secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions
Education – Formation	Généraliser l'enseignement élémentaire	Construction, réhabilitation et équipements de salles de classes et d'écoles primaires Construction de cases des tout-petits et classes pré-scolaires Entretien des classes Distribution de manuels scolaires Recrutement de personnel enseignant
	Relever le taux d'accès à l'enseignement moyen et secondaire	Construction et réhabilitation de salles de classes Recrutement de personnel enseignant qualifié
	Améliorer l'accès et la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement	Adoption de plan d'inscription et de maintien des filles dans le cycle primaire Conception et mise en œuvre de programmes de promotion de l'égalité des chances et des sexes dans le système éducatif
	Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents	Mise en place des programmes de formation et de perfectionnement dans les filières créatrices d'emplois Création de comités de gestion des programmes de formation
	Promouvoir l'enseignement professionnel	Création de centres de formation professionnelle dans les secteurs porteurs Création de centres de formation pour le renforcement des capacités des femmes
	Eradiquer l'analphabétisme	Développement et mise en œuvre des programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle

Santé	Améliorer la qualité et l'offre de services de santé	Construction et réhabilitation de structures de santé (cases, postes et centres de santé) Equiper des infrastructures sanitaires Développement de programmes de vaccination Recrutement et mise en place de personnel médical Programme de facilitation de l'accès des groupes vulnérables aux médicaments Améliorer l'accessibilité des pauvres aux services de santé Acquisition de médicaments sociaux Contractualisation des prestations de service Formation de spécialistes et stages pratiques Appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres
	Développer les services de santé à base communautaire	Création, renforcement des services de santé à base communautaire en zone rurale et périurbaine Fonds d'appui aux mutuelles de santé Programme de formation pour les agents des services de santé communautaire Développement des échanges d'expériences entre différentes régions en matière de santé communautaire
	Développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies	Programme de sensibilisation sur les attitudes et comportements
	Améliorer la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme	Prévention du VIH/SIDA et du paludisme Renforcement en équipements des infrastructures sanitaires pour les analyses Prise en charge du traitement des malades du SIDA Prise en charge des enfants porteurs du VIH dans les centres de nutrition communautaires
	Lutte contre la mortalité maternelle et infantile	Renforcement des programmes de vaccination Développement et généralisation des consultations prénatales Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation sur les effets des mariages précoces

Eau potable	Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)	Programme de renforcement des capacités des comités de gestion des forages Promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de la motorisation des ouvrages
	Accroître le taux d'accès à l'eau potable	Renforcement de la politique de branchements sociaux Construction de forages motorisés Réhabilitation et fonçage des puits modernes en milieu rural Réhabilitation de forages et réalisation d'ouvrages de stockage Dessalement des eaux pour approvisionner les zones où les forages ne constituent pas une solution Définition de périmètres de protection et de lutte contre l'insalubrité autour des puits villageois Généralisation des branchements sociaux
Transports – Mobilité	Assurer une meilleure organisation	Renouvellement du parc automobile de transport public Sécurisation des travailleurs
	Améliorer les transports urbains et ruraux	Mise en œuvre du projet d'amélioration de la mobilité urbaine Rationalisation de l'offre de transport Mesures d'appui au transport urbain public Renforcement des échanges interurbains Finalisation de la stratégie de transport rural Entretien et réhabilitation d'infrastructures de transport

Ressources naturelles et environnement	Valoriser les ressources forestières	Sensibilisation et implication des populations locales sur la gestion durable des ressources Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers Renforcement des capacités des producteurs Recherche de débouchés pour les produits transformés Mise en place de programmes, de projets, de plans de gestion intégrés des ressources naturelles Appui aux projets d'agro-foresterie
	Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification	Protection et aménagement des forêts, des bassins versants Mise en œuvre de programmes d'aménagement et d'agro-foresterie Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels Programme de lutte contre les pollutions et nuisances industrielles
	Sauvegarder la faune et la flore	Programme de lutte contre les feux de brousse
	Sauvegarder l'environnement marin et côtier	Programme de lutte contre la pollution marine Programme de conservation et de protection des ressources marines
	Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité	Elaboration et mise en œuvre de plans régionaux pour l'environnement Protection et régénération des ressources fragiles Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif Inventaire et suivi permanent de l'état des ressources naturelles
	Valoriser les ressources sauvages	Développement et renforcement de la filière de la cueillette
	Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	Atténuation de la pression démographique sur l'environnement Amélioration des systèmes d'assainissement, de collecte et de traitement
	Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Programme de formation, d'éducation, sensibilisation, d'alphabétisation, etc.

Assainissement	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta	Réalisation d'ouvrages collectifs et individuels d'évacuation des excréta Augmentation de la connexion au réseau d'assainissement en milieu urbain et péri-urbain Construction de latrines pour les ménages en milieu rural
	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères	Réalisation d'ouvrages collectifs et individuels d'évacuation des eaux usées et promotion des fosses de compostages des ordures ménagères Développement de systèmes de gestion des déchets solides en milieu urbain
	Changer positivement les attitudes et comportements des populations bénéficiaires	Programme d'IEC Renforcement des compétences et des capacités des acteurs

Bonne gouvernance	Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques	<p>Allègement des procédures de passation des marchés publics</p> <p>Finalisation du code des marchés en chantier depuis 1996</p> <p>Réduction du contrôle à priori et renforcement du contrôle à posteriori</p> <p>Systematisation du contrôle et l'évaluation des structures publiques et para – publiques</p> <p>Amélioration du système d'information dans l'administration et entre l'administration et le secteur privé</p> <p>Vulgarisation des conclusions des contrôles et évaluations des sociétés parapubliques</p> <p>Création de cadres de concertation entre l'administration et le secteur privé</p> <p>Vulgarisation sur une base mensuelle des opérations financières de l'Etat</p>
	Lutter contre la corruption et moderniser l'Administration	<p>Mise en place d'un observatoire pour la lutte contre la corruption</p> <p>Suppression des dispositions susceptibles de remettre en cause l'inamovibilité des magistrats de siège</p> <p>Refonte des textes régissant les marchés de l'Etat</p> <p>Renforcement de l'efficacité du dispositif de contrôle de l'exécution des marchés de l'Etat</p> <p>Poursuite de la réforme de la fonction publique</p>
	Améliorer la gestion des finances publiques	<p>Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques</p> <p>Poursuite de la transformation du système fiscal</p> <p>Respect des principes édictés dans le code de transparence de l'UEMOA concernant la fiabilité des finances publiques</p> <p>Mise à disposition des informations relatives aux lois de finances, de règlement et au TOFE à bonne date.</p>
	Réhabiliter la justice	Réduction des délais de procédure judiciaire
Décentralisation	Approfondir la décentralisation	<p>Mise en place de dispositions fiscales locales permettant aux collectivités locales de financer des investissements publics locaux</p> <p>Réforme du code des collectivités locales</p>

Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables

Groupes Domaines/ Secteurs /	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires
Enfants	Assurer une couverture socio-sanitaire et nutritionnelle adéquate aux enfants de familles vulnérables	Renforcer les programmes de vaccination Amélioration du système de soins de santé primaires Promotion de l'éducation pour la santé de la mère et de l'enfant Elaboration et mise en oeuvre d'une politique nutritionnelle ciblée sur les enfants des ménages pauvres Programme de sensibilisation et promotion des RVO et des activités nutritionnelles Lutte contre les maladies diarrhéiques, la malnutrition, etc. Aménagement d'espaces et d'infrastructures favorables à l'épanouissement des enfants Lutte contre les pires formes de travail des enfants en vue de leur éradication Programme d'extension et renforcement des centres de nutrition communautaires dans les zones défavorisées
	Scolariser et former les enfants en âge scolaire et non pris en charge	Sensibilisation sur l'importance de l'éducation Dotation de cantines scolaires et latrines dans les zones pauvres Programme Education fondé sur dotations alimentaires ou monétaires dans les familles les plus pauvres des zones pauvres
	Protéger et promouvoir les enfants en situation de risque et en conflit avec la loi	Programme de sensibilisation contre les fléaux de la drogue Lutte contre la maltraitance des enfants Prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité Prise en charge des enfants dans les centres de nutrition communautaires Application de la législation qui prend en charge les spécificités des mineurs Renforcement des capacités des familles défavorisées à prendre en charge les enfants
	Développer une stratégie de prise en charge des enfants en milieu semi ouvert	Programmes d'appui aux écoles coraniques Elaboration et mise en oeuvre d'un programme de formation des talibés dans leurs villages d'origine Développement de filières de formation professionnelle dans les daaras
	Susciter une mobilisation sociale pour l'amélioration des conditions de vie des talibés dans les daaras	Mise en oeuvre d'une campagne de parrainage d'enfants de la rue par des familles d'accueil Sensibilisation des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés Appui aux structures et associations de prise en charge des talibés
	Développer une stratégie de prise en charge des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	Promotion de la réinsertion sociale des enfants Amélioration des conditions de travail et de la qualité du service dans les structures de prise en charge des enfants en conflit avec la loi

Femmes	Approfondir les droits des femmes	Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences faites aux petites filles et aux femmes Conception et vulgarisation des outils de promotion des droits humains et notamment de la femme Vulgarisation des textes fondamentaux relatifs aux droits des femmes
	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	Mise en place d'infrastructures d'allègement des travaux des femmes Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits Mise en place d'un fonds de promotion économique et de soutien aux activités des femmes
	Promouvoir l'amélioration de la situation de santé des femmes et des filles	Programmes d'accroissement du taux de consultations prénatales et de diminution des taux de morbidité et de mortalité maternelles
Handicapés	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	Elaboration et mise en place d'un programme national de réadaptation à base communautaire en faveur des handicapés Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements Mise en œuvre d'un programme spécial de suivi des jeunes filles handicapées enceintes Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage orthopédique Équipements spécialisés et réduction des coûts des appareils et services à usage courant des personnes handicapées
	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	Équipements spécialisés dans les infrastructures scolaires et universitaires Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés Distribution de fournitures scolaires aux jeunes handicapés Attribution de la bourse à tout handicapé Implication des personnes handicapées dans les programmes d'alphabétisation
	Améliorer la situation économique et sociale des personnes handicapées	Elaboration d'une stratégie nationale d'insertion ou de réinsertion à base communautaire Promotion de l'accès des personnes handicapées de moyens de production et à l'emploi
	Lutter contre les préjugés défavorables dont sont victimes les personnes handicapées	Vulgarisation des expériences positives développées par les personnes handicapées Appui au développement institutionnel des structures et organisations oeuvrant pour la promotion des personnes handicapées Elaboration et adoption de lois de protection et de promotion des personnes handicapées

Aînés	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie
	Encourager la reconversion professionnelle	Fonds de promotion des aînés Sécurisation du travail des aînés qui exercent une activité professionnelle
	Mettre sur pied un système de prise en charge des aînés	Création d'une allocation minimale interprofessionnelle de retraite
Jeunes	Améliorer les conditions de vie des jeunes	Renforcement des ressources du Fonds National pour l'Emploi et du Fonds National de Promotion de la Jeunesse Accroissement du nombre de centres de conseils ADO Développement des programmes de prise en charge des jeunes toxicomanes
Personnes déplacées et réfugiées	Promouvoir l'insertion économique et sociale des personnes déplacées et réfugiées	Mise en place d'un fonds spécial de soutien aux personnes déplacées et réfugiées
Suivi des groupes vulnérables	Assurer un meilleur ciblage des zones pauvres et des groupes bénéficiaires	Mise en place d'un système de suivi et d'alerte
Habitat des groupes vulnérables	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats	Programme d'amélioration de l'habitat dans les quartiers pauvres péri-urbains et urbains Mise en place d'un fonds de viabilisation et de restructuration foncière des sites des groupes vulnérables Lettre de politique de développement pour l'habitat social des groupes vulnérables Adoption et application du nouveau code de construction
Population	Maîtriser les phénomènes démographiques	Actualisation et diffusion des modèles de sensibilisation existants Actions d'IEC/Plaidoyer en vue d'un changement des comportements en matière de procréation et d'augmentation de la prévalence contraceptive

Mise en œuvre et suivi évaluation

Domaine/Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
	Assurer le suivi de la mise en œuvre du DSRP	Préparation d'un document sur les mécanismes de simplification des procédures portant sur les dépenses du programme d'actions prioritaires avant septembre 2002 Préparation d'un plan d'actions pour accroître le taux d'exécution des dépenses en capital avant fin juillet 2002* Préparation d'un document sur le suivi – évaluation de la mise en œuvre du DSRP avant fin juillet 2002* Equiper et fonctionnement des organes de pilotage et de suivi Activités d'animation et de communication Mise en place avant fin 2002 d'un Institut National de la Statistique pour renforcer la fiabilité et l'impartialité des données Programme de renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile dans la maîtrise d'œuvre de projets et programmes

* Ces documents seront discutés dans le cadre d'un séminaire sur la mise en œuvre du DSRP avant fin décembre 2002.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi

DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

(DSRP)

DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE

Sur la base d'une ligne de pauvreté correspondant à une consommation de 2400 calories par personne et par jour, la première enquête budget consommation (ESAM-I) a permis d'évaluer la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté à 57,9% en 1994.

Les premiers résultats du QUID évaluent cette proportion à 53,9% en 2001. Cependant, ces taux sont largement en dessous des résultats de l'EPPS (2001) où 65 % des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23 % se considèrent même comme très pauvres.

Par ailleurs, 64 % des ménages considèrent que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années contrairement à ce qui a été énoncé plus haut. Cette apparente contradiction résulte certainement de critères différents d'appréciation de la pauvreté.

La prévalence de la pauvreté varie selon le sexe du chef de ménage. La prévalence de la pauvreté, du point de vue des ménages, serait de 67,4 % chez les ménages dirigés par un homme et de 58,8% chez les ménages dirigés par une femme.

Les déterminants de la pauvreté

Environnement-économique

- Le taux de croissance moyen annuel de l'économie est inférieur au croît démographique sur la période 60-93
- une répartition très inégale des revenus
- Une croissance tirée par des secteurs qui ne sont pas pourvoyeurs d'emplois
- Le poids de la dette

- faible productivité de l'agriculture
- compétitivité insuffisante des secteurs d'offre
- Vulnérabilité aux chocs exogènes (sécheresse, fluctuations aux marchés etc.

Éducation et pauvreté

Au niveau national, le taux d'accessibilité à l'école primaire (moins de 30 mn) est estimé à 81,4 %.

Les régions de Diourbel et Louga enregistrent les plus faibles taux avec des niveaux respectifs de taux d'accessibilité de 60,5 % et 61,7% (QUID, 2001).

Entre 1989/90 et 2000/01, le taux de scolarisation primaire est passé de 57 % à 70 %. Le taux brut de scolarisation dans l'élémentaire est au Sénégal de 70 % en 2000/01, alors qu'il atteint en moyenne 75 % en Afrique au Sud du Sahara.

La scolarisation des filles dans l'élémentaire demeure encore relativement faible.

Le taux d'alphabétisation pour les personnes de 15 ans et plus sachant lire et écrire, se situe à 39,1% (QUID, 2001).

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation serait particulièrement faible en milieu rural où il est estimé à 24,1% contre 57,2% en milieu urbain.

Santé et pauvreté

Le secteur de la santé se caractérise par une insuffisance notable des infrastructures sanitaires et sociales et en prestation de services

Le paludisme constitue la première cause de morbidité avec presque 25 % des cas déclarés dans les formations sanitaires, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants.

Le taux de mortalité infantile se situe à 58‰ et le taux de mortalité infanto-juvénile situé à 113‰ présente de fortes disparités entre les régions.

L'infection VIH/SIDA progresse malgré une faible prévalence. A la fin de l'année 2000, le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA est estimé à 80 000 dont 77 000 adultes.

Accès à l'eau potable

La malnutrition des enfants de moins de 5 ans continue d'être un problème de santé publique. En l'an 2001, presque un enfant sur 5 souffre d'insuffisance pondérale et 9,2 % présentent une sous nutrition chronique ou émaciation (QUID, 2001).

Les résultats du QUID (2001) révèlent que plus de 87,9 % des ménages interrogés font moins de 15 minutes pour accéder à l'eau potable

En milieu rural, les ménages pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable, s'approvisionnent essentiellement à partir de sources d'eau non protégées.

En ville, les pauvres paient plus cher l'eau potable que les riches.

OBJECTIFS ET STRATEGIES

La stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal s'intègre harmonieusement dans la vision du NEPAD et des orientations stratégiques identifiées dans le cadre des travaux préparatoires du dixième Plan de Développement Economique et Social (PDES) du pays à adopter pour la période 2002-2007.

les principaux objectifs poursuivis se déclinent en trois axes prioritaires:

- (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ;
- (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ;
- (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

AXES STRATEGIQUES

Axe 1

CRÉATION DE RICHESSE DANS UN CADRE MACROÉCONOMIQUE SAIN

Axe 1

Promotion du développement agricole

- ◆ Réduire la vulnérabilité des activités agricoles
- ◆ Intensifier et moderniser la production agricole
- ◆ Augmenter et diversifier les revenus agricoles
- ◆ Renforcer le rôle des organisations paysannes

Axe 1

Promotion de la génération des revenus ruraux non agricoles

- ◆ développer l'emploi rural non agricole
- ◆ développer l'agro-foresterie et le tourisme de campagne
- ◆ renforcer les capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micro-entreprises.

Axe 1 :

Nouvelle dimension pour l'Élevage

- ◆ Réaliser la sécurité alimentaire
- ◆ Assurer l'équité dans les rapports de prix, les termes de l'échange villes-campagnes et l'accès à la terre et aux ressources naturelles
- ◆ Accroître la productivité du sous-secteur
- ◆ Sécuriser la production animale

Axe 1 :

Relance de la Pêche

- ◆ Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques
- ◆ Satisfaire la demande nationale
- ◆ Valoriser les ressources halieutiques
- ◆ Promouvoir la qualification des professionnels du secteur

Axe 1 :

Promotion de l'Artisanat

- ◆ Mettre en place des systèmes de financement décentralisés techniquement et financièrement solides
- ◆ Améliorer la qualité des produits artisanaux
- ◆ Pérenniser les actions de formation des artisans et de leurs encadreurs

Axe 1 :

Densification du tissu industriel

- ◆ Stimuler l'initiative privée
- ◆ Promouvoir une politique fiscale favorable aux PME-PMI
- ◆ Développer les relations de partenariat stratégique entre secteur privé local et entreprises étrangères
- ◆ Exploiter les opportunités liées à intégration régionale

Axe 1 :

Énergie

- ◆ Développer les capacités de production
- ◆ Développer les infrastructures et services énergétiques
- ◆ Assurer le financement des activités de développement du sous-secteur
- ◆ Diversifier les sources d'énergie
- ◆ Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques
- ◆ Renforcer l'électrification rurale

Axe 1 :

Mines

- ◆ Concevoir une législation minière suffisamment attractive et promouvoir une politique minière favorisant un développement durable
- ◆ Favoriser l'émergence d'activités minières artisanales et semi-industrielles
- ◆ Contribuer à diversifier les sources de revenus des populations

Axe 1 :

Commerce

- ◆ Améliorer les SIM (Système d'Information sur les Marchés)
- ◆ Diversification des marchés
- ◆ Améliorer l'accessibilité des produits de consommation courantes
- ◆ Participation accrue des opérateurs économiques nationaux à la commercialisation de la production locale

Axe 1 :

Tourisme, Culture et NTIC

- ◆ Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique
- ◆ Encourager l'implication des nationaux
- ◆ Soutien aux expériences de loisirs et tourisme communautaires
- ◆ Promotion d'entrepreneurs, acteurs et agents culturels
- ◆ Accélérer le développement des télé services

Axe 1 :

Mesures d'accompagnement

- ◆ Établir et renforcer la stabilité macroéconomique
- ◆ Encourager les entreprises existantes à pénétrer de nouveaux marchés d'exportation
- ◆ Soutenir l'émergence de nouvelles entreprises d'exportation

AXE 2

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET LA PROMOTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

AXE 2 :

EDUCATION

Renforcement des actions des programmes dans :

- ◆ l'accès à l'éducation de base des couches les plus défavorisées,
- ◆ la scolarisation de la petite fille,
- ◆ l'éducation non formelle des adolescents et des adultes,
- ◆ l'éradication de l'analphabétisme, particulièrement chez les femmes,
- ◆ la réduction des disparités entre régions et entre zones urbaines et zones rurales.

AXE 2 :

- ◆ Généraliser l'enseignement élémentaire
- ◆ Relever le taux d'accès à l'enseignement moyen et secondaire
- ◆ Améliorer l'accès et la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement
- ◆ Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents
- ◆ Promouvoir l'enseignement professionnel
- ◆ Éradiquer l'analphabétisme

AXE 2 :

SANTÉ

- ◆ Améliorer la qualité et l'offre de services de santé
- ◆ Développer les services de santé à base communautaire
- ◆ Développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies
- ◆ Améliorer la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA

AXE 2

EAU POTABLE

- ◆ Promouvoir une gestion durable des ouvrages
- ◆ Accroître le taux d'accès à l'eau potable

TRANSPORT - MOBILITE

- ◆ Assurer une meilleure organisation
- ◆ Améliorer les transports urbains et ruraux

AXE 2 :

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Valoriser les ressources forestières
- ◆ Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification
- ◆ Sauvegarder la faune et la flore
- ◆ Sauvegarder l'environnement marin et côtier
- ◆ Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins et la maintien de la biodiversité
- ◆ Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural
- ◆ Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement

AXE 2

ASSAINISSEMENT

- ◆ Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta
- ◆ Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères
- ◆ Changer positivement les attitudes et comportements des populations bénéficiaires

AXE 2

BONNE GOUVERNANCE

- ◆ Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques
- ◆ Lutter contre la corruption et moderniser l'administration
- ◆ Améliorer la gestion des finances publiques
- ◆ Réhabiliter la justice

DECENTRALISATION

- ◆ Approfondir la décentralisation
- ◆ Promotion d'une véritable administration locale

AXE 3

**AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE
VIE DES GROUPES
VULNÉRABLES**

AXE 3

**Amélioration des conditions de
vie des groupes vulnérables**

Groupes ciblés

- Enfants
- Femmes
- Handicapés
- Aînés
- Jeunes
- Personnes déplacées et réfugiées

AXE 3 :

**Prise en charge des groupes
vulnérables**

L'État poursuivra les réformes juridiques et réglementaires déjà entamées dans la ligne des principes affirmés dans la nouvelle constitution qui reconnaît de manière explicite les droits des femmes notamment ceux liés à l'accès aux terres. A fin de traduire tous ces acquis juridiques dans les faits et rendre ces droits effectifs, des dispositions seront prises pour:

AXE 3 :

**Prise en charge des groupes
vulnérables**

- ◆ améliorer le statut social des groupes vulnérables et marginalisés ;
- ◆ faciliter l'accès de populations démunies aux services sociaux, infrastructures et équipements de base ;
- ◆ mettre en œuvre des programmes de création de richesse adaptés à la situation de ces groupes cibles, notamment à travers la micro-finance et
- ◆ promouvoir le développement communautaire.

AXE 3

Suivi des groupes vulnérables

Assurer un meilleur ciblage des zones pauvres et des groupes vulnérables

Habitat des groupes vulnérables

Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats

Développer les programmes de réhabilitation foncière.

AXE 4

**Une approche participative de
mise en œuvre et de suivi-
évaluation basée sur la
décentralisation du pilotage et de
l'exécution**

AXE 4

Les principes directeur

- ◆ La proximité
- ◆ Le faire-faire
- ◆ La transparence
- ◆ La participation
- ◆ L'équité
- ◆ La célérité
- ◆ La complémentarité et la synergie

AXE 4

Cadre institutionnel de mise en œuvre

- ◆ Le niveau stratégique
 - Conseil interministeriel
 - Comité national de pilotage
 - Comité régional de pilotage
 - Des organes de suivi, évaluation technique
- ◆ Le niveau opérationnel
 - Divers acteurs intervenant à la base

AXE 4

Dispositif de suivi

- ◆ Objectifs
 - Assurer le suivi participatif de la mise en œuvre
 - Suivre des indicateurs d'impact et de niveau de satisfaction par rapport aux objectifs

LE FINANCEMENT

Investissements additionnels

- ◆ de 107,5 milliards en 2003 à 142,6 milliards en 2005.
- ◆ La contribution de l'État de 12,7%, à 14,4%.

Les charges de fonctionnement

- ◆ 9 milliards en 2003 à 11,5 milliards en 2005.

Les ressources PPTE

- ◆ Milieu rural 80 %. Périphéries urbaines 20%
- ◆ Secteurs prioritaires: éducation, santé, accès à l'eau, assainissement et agriculture.

Documents disponibles

www.finances.gouv.sn/dsrp.html

MERCI DE VOTRE ATTENTION



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD - FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

Agenda_DSRP_0103 - 23/01/2003

ATELIER DE RECHERCHE DE COHERENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU DSRP

AGENDA MARDI 28 JANVIER 2003

10 H 00	CEREMONIE D'OUVERTURE PRESIDEE PAR MADAME MAIMOUNA SOURANG NDIR, MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
	DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE
10 H 30 - 11 H 30	PRESENTATION DES STRATEGIES DU PLCP (FAD-FND) PAR MADAME KHADY FALL NDIAYE, DIRECTRICE
11 H 30 - 11 H 45	<i>PAUSE - CAFE</i>
11 H 45 - 12 H 45	PRESENTATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)
12 H 45 - 14 H	<i>PAUSE - DEJEUNER</i>
14 H - 16 H	TRAVAUX DES TROIS COMMISSIONS : 1. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES 2. MICROFINANCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS 3. INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET HYDRAULIQUE
16 H - 16 H 15	<i>PAUSE - CAFE</i>
16 H 15 - 17 H 30	POURSUITE DES TRAVAUX DE COMMISSION
17 H 30	<i>SUSPENSION DES TRAVAUX</i>

ATELIER DE RECHERCHE DE COHERENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU DSRP

AGENDA (SUITE ET FIN)

MERCREDI 29 JANVIER 2003

09 H 00 - 11 H 30	POURSUITE DES TRAVAUX DE COMMISSION
11 H 30 - 11 H 45	<i>PAUSE - CAFE</i>
11 H 45 - 13 H 15	POURSUITE DES TRAVAUX DE COMMISSION SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PAR COMMISSION
13 H 15 - 14 H 15	<i>PAUSE - DEJEUNER</i>
14 H 15 - 16 H 30	PRESENTATION EN PLENIERE DES RECOMMANDATIONS DE CHAQUE COMMISSION
15 H 15 - 16 H 15	DEBAT
16 H 15 - 16 H 30	PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL
16 H 30	CLOTURE DE LA CEREMONIE PAR MADAME LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
	COCKTAIL